

## Séance du Conseil Municipal du 7 mai 2021

**Présents** : DUBOIS Jean-Luc, QUINIO Clotilde, FLAUX Florence, GOUPIL Jean-Pierre, DETOC Annie, VINET Roland, MARTIN Sylvain, LEPEINTEUR Lisa, COMMUNIER Myriam, BAUDRIER Jeanine, CORVAISIER Roger, HANIER Frédéric

**Absents excusés** : COMMUNIER Aurore a donné pouvoir à LEPEINTEUR Lisa, MOUSSON Camille a donné pouvoir à COMMUNIER Myriam, GUERIN Ronan a donné pouvoir à QUINIO Clotilde

Monsieur le Maire propose de mettre un nouveau point à l'ordre du jour et procède au vote de cet ajout.

Le Conseil Municipal **à l'unanimité**, accepte l'ajout du point : Aménagement Champ de patates.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **SUPPRESSION REGIES de RECETTES : Bibliothèque et photocopies**

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** :

- De supprimer la régie bibliothèque au 08 mai 2021.
- De supprimer la régie photocopie au 08 mai 2021.
- Et d'annuler les arrêtés portant nomination du régisseur et sous régisseur de ses régies au 8 mai 2021.

### **SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS 2021**

Le Conseil Municipal vote, **1 retrait des votes, 11 pour et 3 abstentions**

- Ecole Publique (Arbre de Noël)	900.00 €
- Croix d'Or (La Mézière)	80.00 €
- Actif (La Mézière)	200.00 €
- BRUDED	180.90 € (0.30 € x 603 habitants)
- Avenir sportif Vignoc - Hédé – Guipel	305.00 € (emploi Basket)
- Avenir sportif Vignoc - Hédé - Guipel	80.00 € (20.00 € x 4 adhérents - Basket)
- Avenir sportif Vignoc – Hédé – Guipel	338.00 € (emploi Foot)
- Avenir sportif Vignoc - Hédé - Guipel	240.00 € (20.00 € x 12 adhérents - Foot)
- Ben Es sei Nous	783.90 € (1.30 € x 603 habitants)
- Association Lan Coat	750.00 €
- Les Dauphins	60.00 €
- La Cambuse	1 000.00 €
- Solai Lan Coat	20.00 €
- Chamotte et Compote	500.00 €

*Une subvention complémentaire de 500.00 € pourra être accordée à Chamotte et Compote, par une prochaine décision du Conseil Municipal, sur proposition d'un projet par l'association.*

Les subventions seront versées après production des statuts et du bilan.

## **BATIMENTS RUE de la FORGE : Bâtiment en terre et hangar**

Proposition de rénover les bâtiments rue de la Forge. Les devis reçus sont :

- Bâtiment en terre – Charpente

Charpente Briand : 2 802.00 € TTC (2 335.00 € HT)  
Entreprise Couet Rémi : 6 802.20 € TTC (5 668.50 € HT)

- Bâtiment en terre – Couverture

Ardoise et Zinc : 3 955.80 € TTC (3 296.50 € HT)  
Entreprise Denoual : 2 283.89 € TTC (1 903.24 € HT)

- Hangar – Charpente

Charpente Briand : 2 993.16 € TTC (2 494.30 € HT)  
Entreprise Couet Rémi : 9 687.00 € TTC (8 072.50 € HT)

- Hangar – Couverture

Charpente Briand : 3 062.04 € TTC (2 551.70 € HT)  
Entreprise Denoual : 1 890.42 € TTC (1 575.35 € HT)

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** de retenir :

- Bâtiment en terre – Charpente

Charpente Briand : 2 802.00 € TTC (2 335.00 € HT)

- Bâtiment en terre – Couverture

Entreprise Denoual : 2 283.89 € TTC (1 903.24 € HT)

- Hangar – Charpente

Charpente Briand : 2 993.16 € TTC (2 494.30 € HT)

- Hangar – Couverture

Entreprise Denoual : 1 890.42 € TTC (1 575.35 € HT)

## **ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Étude**

Après une information complémentaire, l'Agence de l'Eau recommande de réaliser dès à présent l'étude complète nécessaire à l'établissement du schéma directeur d'assainissement :

- Un état des lieux du fonctionnement du réseau eaux usées et de la station de traitement des eaux usées de la commune de LANGOUËT afin d'en recenser les anomalies, ainsi que son impact sur le milieu et permettre au maître d'ouvrage de décider de l'avenir de son système d'assainissement.
- Le schéma directeur d'assainissement visant à réduire les dysfonctionnements, les rejets de pollution et les surcoûts d'exploitation qui en découlent, à respecter la réglementation en vigueur, notamment à travers la directive eaux résiduaires urbaines (ERU) et l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectifs, et à contribuer aux objectifs du SDAGE Loire-Bretagne. Pour ce faire, le bureau d'étude

établira les différentes hypothèses technico-économiques afin que le maître d'ouvrage puisse réaliser un choix sur le devenir du système d'assainissement.  
L'étude vise également à initier ou compléter le dispositif d'autosurveillance et de diagnostic permanent du système d'assainissement.  
Elle sera subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Proposition de faire un appel à concurrence, par procédure adaptée pour réaliser cette étude complète nécessaire à l'établissement du schéma directeur d'assainissement.

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** :

- De faire un appel à concurrence, par procédure adaptée, pour réaliser cette étude complète nécessaire à l'établissement du schéma directeur d'assainissement.
- De faire une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour ce dossier.

### **AMENAGEMENT CHAMP de PATATES**

Proposition de réaliser des aménagements au Champ de Patates.

Afin d'alimenter le Champ de Patates en électricité, il est proposé de réaliser une tranchée de 50 mètres, et de drainer l'entrée du Champ de Patates par une autre tranchée de 30 mètres.

3 devis ont été reçus :

- Entreprise Duhamel :	2 486.40 € TTC	2 072.00 € HT
- Entreprise Bizet :	1 924.80 € TTC	1 604.00 € HT
- Entreprise Lesné :	1 020.00 € TTC	850.00 € HT

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** :

- De retenir le devis de l'entreprise Lesné pour un montant de 1 020.00 € TTC (850.00 € HT).

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **- Bilan 2020 de la bibliothèque :**

Madame HEURE Hélène, agent communal en charge de la bibliothèque, a retracé l'historique de la bibliothèque de LANGOUËT et a présenté les évolutions à venir. Notamment avec la mise en réseau avec les autres bibliothèques de la Communauté de Commune du Val d'Ille Aubigné (CCVIA).

#### **- Commission Cadre de vie :**

Le fleurissement du bourg a eu lieu le 5 mai 2021.

#### **- Point sur le bulletin :**

Le bulletin sera distribué la semaine du 17 mai 2021.

#### **- Remplacement de David Denize :**

La commune a fait appel au CDG 35 (Centre de Gestion d'Ille et Vilaine). Un retour est attendu pour la mi-mai.

#### **- Tiers Lieu :**

Les échanges avec la CCVIA se poursuivent sur la problématique de propriété.